

Réf: Dossier 485216

Avis de constitution

SOCIETE « SPARK »

Siège Grand-bassam, Modeste, Résidence Italien I,,
Lot 10, Ilot 5

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/01/2026 reçus par Me N'GORAN Kouamé Séraphin, et enregistrés au CEPICI le 29/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SPARK »

Objet :

- Import-export ;
- Pneus ;
- Baguettes ;
- Moteur diesel ;
- Tôles de maisons ;
- Huile de moteurs ;
- Huile de transmission ;
- Huile hydraulique ;
- Pièces de camion.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Grand-bassam, Modeste, Résidence Italien I,,
Lot 10, Ilot 5

Dirigeant(s) Mme CHEN An (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BAS-01-2026-B12-00060 du 18/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 18/02/2026

